



COMMUNIQUE DE PRESSE
Paris, le 13 avril 2026

Hoche Avocats renforce son Comité exécutif pour accompagner sa croissance

Hoche Avocats fait évoluer sa gouvernance et élargit son Comité exécutif à quatre membres avec la nomination de Mathilde Le Roy.

Associée au sein du département fiscal depuis 2022, Mathilde Le Roy a rejoint le Comité exécutif de Hoche Avocats, le 1er avril dernier aux côtés d'Éric Quentin, Jean-Luc Blein et Frédérique Cassereau.

Cette évolution s'inscrit dans la stratégie du cabinet d'accompagner les prochaines étapes de sa croissance, notamment à l'international, dans un marché en consolidation et en pleine transformation.

Frédérique Cassereau déclare : *« L'élargissement du Comité exécutif s'inscrit dans la poursuite de l'évolution de notre gouvernance. Il traduit notre volonté de consolider notre pilotage autour d'une équipe renforcée, tournée vers l'avenir et engagée dans le développement du cabinet, notamment à l'international. L'expertise de Mathilde Le Roy ainsi que sa capacité à fédérer les associés autour de projets communs constituent des atouts précieux dans l'exercice de ses nouvelles fonctions ».*

Le Comité exécutif assure la gestion opérationnelle et le pilotage quotidien du cabinet. Il met en œuvre les orientations stratégiques et anime les projets structurants décidés collectivement par les associés. Désormais composé de quatre membres, il réunit Éric Quentin (conseil et contentieux fiscal), Jean-Luc Blein (fusions-acquisitions et private equity), Frédérique Cassereau (conseil et contentieux social) et Mathilde Le Roy (fiscalité corporate et transactionnelle), reflétant la diversité des expertises et des générations qui caractérisent le cabinet.

Biographie de Mathilde Le Roy

Mathilde Le Roy conseille des groupes français et internationaux, ainsi que des fonds d'investissement, sur leurs enjeux de fiscalité corporate et transactionnelle. Elle intervient régulièrement sur des opérations de M&A, de restructuration et de LBO, y compris dans des environnements transfrontaliers complexes, avec une approche intégrée des enjeux fiscaux et opérationnels.

A propos de Hoche Avocats

Cabinet français indépendant et pluridisciplinaire fondé il y a plus de 30 ans, Hoche Avocats regroupe plus de 50 avocats dont 14 associés qui interviennent quotidiennement dans un contexte national et international pour offrir à leurs clients un accompagnement sur mesure en conseil et contentieux dans l'ensemble des secteurs d'activité du droit des affaires.

Contacts presse :

Edith Chabre, Directrice Générale Hoche Avocats : 01 53 93 22 00, chabre@hocheavocats.com
Yaëlle Besnainou, Agence Fargo-Sachinka : 06 16 83 45 18, ybesnainou@fargo-sachinka.com